



*S'unir,
s'entraider,
grandir!*

Ordre du jour et procès-verbal

Assemblée générale annuelle de l'AQDER

Salle Royale, Hôtel le Dauphin, Drummondville

Mardi 30 mai 2023 à 8h30 et mercredi 31 mai de 9 h00 à 12 h00

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée générale;**
- 2. Moment de silence;**
- 3. Lecture de l'avis de convocation;**
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 5. Adoption du procès-verbal du 31 mai 2022 et du 1er juin 2022;**
- 6. Rapport annuel des activités du conseil d'administration;**
- 7. Rapport des vérificateurs externes États financiers 2022-2023;**
- 8. Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2023-2024;**
- 9. Prévisions budgétaires 2023-2024;**
- 10. Conférence du Pharmacien;**
- 11. Consignes pour le dîner;**
- 12. Ateliers de réflexions et d'échanges;**
- 13. Ordre de la reconnaissance avec cocktail;**
- 14. Conférence de la Présidente de la Coalition pour la dignité des aîné(e)s;**
- 15. Décisions à voter : Règlements généraux;**
- 16. Présentation des rapports d'ateliers;**
- 17. Rapport du président d'élection;**
- 18. Levée de l'assemblée.**

1. Ouverture de l'assemblée générale

Monsieur Michel Gobeil souhaite à tous les membres une excellente assemblée générale et les remercie de leur présence. Il mentionne que nous recevons des invités : Monsieur Michel Houle de l'ACREQ, Madame Hélène Bossé vice-présidente de la FQDE ainsi que Monsieur Nicolas Prévost, président de la FQDE. Des salutations particulières sont faites aux présidentes et aux présidents des sections qui ont été applaudis.

Il propose Monsieur Claude Mayeu comme président d'assemblée. Madame Jacqueline Simard propose sa nomination, appuyée de Laval Cavanagh. Adopté à l'unanimité.

2. Moment de silence

Monsieur Michel Gobeil invite les participants à un moment de recueillement à la mémoire des membres de l'AQDER décédés au cours de l'année.

3. Lecture de l'avis de convocation

Monsieur Claude Mayeu fait un bref retour sur l'avis de convocation nous rappelant que durant l'assemblée générale, nous aurons le plaisir de souligner, le 30 mai à 16h, l'ordre de la reconnaissance à monsieur Laurent Aubin, monsieur Jean-Marc Proulx et monsieur Paul Peterson. Il ajoute que les ateliers de discussion, permettant l'interaction entre les membres de sections différentes, sur divers sujets proposés, très appréciés l'an passé, seront reconduits cette année, le mardi 30 mai à partir de 13 h 30.

Considérant l'article 4-4-.01 de nos règlements, le quorum de l'assemblée générale est de cinquante membres en règle;

Considérant que les décisions sont prises par le vote majoritaire simple des membres présents;

Considérant qu'il est signifié dans le règlement 11-1,01 que selon les dispositions de la Loi sur les compagnies, toute abrogation ou modification des règlements généraux doivent être ratifiés par les deux tiers (2/3) des membres présents ayant droit de vote lors d'une assemblée générale annuelle;

Considérant que les membres ont pris connaissance de l'avis de convocation ;

Considérant que nous avons quorum, car nous avons environ 130 membres réguliers présents. Le président d'assemblée valide la légitimité de l'assemblée générale 2023.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. On peut le retrouver dans le carnet remis à l'accueil.

Considérant que le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour;

Considérant qu'aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour;

Considérant que Daniel Bossé a proposé d'adopter l'ordre du jour appuyé de Louise Sylvestre;

AG 01-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal du 31 mai 2022 et du 1^{er} juin 2022

Considérant que monsieur Jean Rainville, secrétaire a fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022;

Considérant que Louis Ménard a proposé d'adopter le procès-verbal, appuyé de Louise Chenard;

AG 02-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2022. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel des activités du conseil d'administration

Chaque membre du conseil d'administration présente à tour de rôle le rapport des dossiers traités en 2022-2023. Chacun(e) demande de reconnaître les membres de leur comité. Le rapport dans son intégralité se retrouve sur le site web de l'AQDER.

7. Rapport des vérificateurs externes États financiers 2022-2023

M. Clément Lemoine a inclus le rapport des vérificateurs externes dans la présentation de son rapport annuel. Il est disponible sur le site.

8. Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2023-2024

Le CA souhaite que la firme BCGO puisse obtenir un nouveau mandat en tant que vérificateurs externes.

Considérant que la firme BCGO nous donne entière satisfaction;

Considérant que la firme BCGO est une firme de confiance;

Considérant que Claire Tremblay a proposé la nomination de la firme BCGO appuyée de Guy Girouard;

Considérant que les membres présents appuient la résolution du CA;

AG 03-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter que la firme BCGO demeure la firme de vérificateurs externes pour l'année 2023-2024. Adopté à l'unanimité.

9. Prévisions budgétaires 2023-2024

Monsieur Clément Lemoine présente les prévisions budgétaires 2023. Suite à la consultation et la proposition du comité des finances, il propose la ratification des cotisations au même coût pour l'année 2023-2024.

Considérant la possibilité d'intégrer au budget un gel des cotisations pour 2023-2024;

Considérant la proposition et l'appui du comité des finances;

AG 04-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la ratification des cotisations pour l'année 2023-2024 au même coût que l'année précédente. Adopté à l'unanimité.

Une demande est faite par un membre de comparer le budget prévu avec le réel de l'année précédente.

10. Conférence du Pharmacien

Monsieur Olivier Bernard dit le Pharmacien, se présente et entame sa conférence d'une durée d'environ une heure. Il propose de répondre à des questions s'il y a lieu. Une belle collaboration avec les membres de l'assemblée s'installe. Ces derniers manifestent beaucoup d'intérêt.

11. Consignes pour le dîner

Dîner sur place

Monsieur Claude Mayeu présente les consignes pour le dîner. Chaque personne doit présenter le coupon vert remis avec la cocarde du début. Les tables seront désignées au fur et à mesure pour aller se servir.

12. Ateliers de réflexions et d'échanges

M. Claude Mayeu invite les participants à se diriger vers les ateliers désignés pour fin de discussions et d'échanges. Chaque équipe est formée par des membres de différentes sections et est animée par un président(e) de section. Les questions ont été acheminées préalablement et ont fait l'objet de commentaires et de précisions lors de la rencontre du Conseil des présidents tenue la veille. Les commentaires pris en note par le secrétaire de l'atelier seront consignés à l'aide de Survey Monkey et envoyés aux présidents (tes) des sections.

13- Ordre de la reconnaissance avec cocktail

Cette assemblée permet de souligner l'Ordre de la reconnaissance. Cet honneur est décerné aux membres de l'AQDER qui se sont distingués pour leur rayonnement au niveau national, par la pérennité de leurs actions, par l'innovation et leur implication dans différents dossiers au niveau national. Cette année, trois personnes reçoivent cet honneur : Laurent Aubin, Jean-Marc Proulx, Paul Peterson.

Le président Michel Gobeil souligne la présence de Léo Monfette centenaire et membre fondateur de l'AQDER qui n'est pas passée inaperçue. Le président de la section de la Mauricie, monsieur Jacques Boivin invite M. Monfette à prendre la parole. Ce dernier relate de bons souvenirs de sa présence dans l'Association.

Par la suite, c'est avec chaleur, humour et reconnaissance de l'œuvre accomplie que des membres du CA présentent à tour de rôle les invités d'honneur.

Monsieur Michel Gobeil présente M. Laurent Aubin. Monsieur Jean Rainville fait l'éloge de M. Jean-Marc Proulx et Madame Gisèle Daoust, celui de M. Paul Peterson. Les trois nommés émettent à tour de rôle des remerciements et commentaires sur les discours qui les ont mis à l'honneur.

Un cocktail est offert aux membres présents. On a remis à chacun un coupon à cet effet.

Ajournement de l'assemblée générale et suite le mercredi 31 mai 2023 à 9h

Mercredi le 31 mai 9h - suite de l'assemblée générale

14. Conférence de la Présidente de la Coalition pour la dignité des aîné(e)s.

Monsieur Michel Gobeil présente et fait l'éloge de Madame Lise Lapointe présidente de la Coalition pour la dignité des aîné(e)s qui est aussi la présidente de l'AREQ. Madame Gisèle Daoust la remercie pour le contenu de sa conférence et sa participation à notre assemblée.

15. Décisions à voter : Règlements généraux

M. Claude Mayeu présente le contexte de réalisation de l'écriture des règlements de l'Association. Les membres présents seront appelés à voter à l'aide de cartons identifiés à cette fin. Il explique chacun des changements apportés dans chaque bloc pour mieux en comprendre les modifications. Toute la consultation a été faite durant l'année, par blocs, auprès des présidents (tes) de toutes les sections qui ont rapporté les informations à leur CA.

Le document des règlements à ratifier a été déposé à tous les membres présents dans la pochette. Ils sont présentés en quatre blocs. Chaque bloc sera voté individuellement. Les commentaires apportés pour des corrections seront pris en compte.

Considérant que la ratification des règlements demande les 2/3 des membres;

Considérant que selon l'article 11-1,01 des dispositions de la Loi sur les compagnies, toute abrogation ou modification des règlements généraux doivent être ratifiés par les deux tiers (2/3) des membres présents ayant droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée générale extraordinaire (ou spéciale) de l'organisation.

Considérant que chacun des quatre blocs sera voté individuellement;

Bloc 1 Définitions. Vote demandé.

AG 05-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 1 intitulé : Définitions Adopté à l'unanimité.

Bloc 2 Mandat des administrateurs. Vote demandé.

AG 06 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 2 intitulé : Mandat des administrateurs. Adopté à la majorité à plus des 2/3 des membres présents.

Bloc 3 Élections et nouvelles fonctions des administrateurs. Vote demandé (Écrire « délégués » au lieu de « membres délégués » conformément à la définition de « délégué »).

AG 07 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 3 intitulé : Élections et nouvelles fonctions des administrateurs. Adopté à l'unanimité.

Bloc 4 Conseil des présidents. Vote demandé.

AG 08 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 4 intitulé : Conseil des présidents. Adopté à l'unanimité.

Commentaires généraux :

Une remarque a été faite à l'effet que le Conseil des présidents pourrait se nommer le Conseil d'administration et que le CA actuel devienne le Conseil exécutif.

Il est noté que le Conseil des présidents est davantage consulté et cela est fort apprécié.

Des remerciements sont faits à Francine Toupin et Denis Lemieux pour leur collaboration au groupe de travail de ce projet formé avec Claude Mayeu.

Ratification des cotisations

Ce point a déjà fait l'objet d'une résolution précédemment lors de la présentation du rapport du trésorier.

16. Présentation des rapports d'ateliers

Les réponses aux questions sont présentées à l'assemblée. Le Conseil d'administration pourra se servir des données pour son prochain plan stratégique.

Le message est clair. Approbation globale. Nombreux commentaires. Pistes de solutions nombreuses. Le résultat sera envoyé aux présidentes et aux présidents qui devront le faire parvenir à leurs membres.

17. Rapport du président d'élection

Le président d'élection 2023 Monsieur Denis Lemieux livre son rapport et présente les nouveaux élus aux membres de l'assemblée générale et leurs fonctions.

Francine, Jean-Louis et Nancy sont remerciés pour leur contribution. 97 bulletins ont été validés et 2 bulletins ont été rejetés.

Il rappelle que M. Clément Lemoine a été élu par acclamation au poste de trésorier.

Deux administrateurs M. Claude Mayeu et M. Maurice Dufour maintiendront leur poste.

Le mandat de Monique Limoges au secrétariat prendra fin dans un an.

Le président Michel Gobeil présente les membres du Conseil d'administration 2023-2024 et leurs responsabilités.

- Monsieur Claude Mayeu, vice-président
- Monsieur Clément Lemoine, trésorier
- Madame Monique Limoges, secrétaire
- Madame Gisèle Daoust, administratrice, responsable du dossier de vigilance économique
- Monsieur Maurice Dufour, administrateur, responsable du dossier des assurances
- Monsieur Jean Rainville, administrateur, responsable des communications

18. Levée de l'assemblée

Le drapeau de l'AQDER est passé au CD de la section de la Mauricie par l'intermédiaire de Monsieur Jacques Boivin qui présente son comité organisateur. Cette section verra à l'organisation de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières les 3-4 et 5 juin 2024.

M. Jean-Louis René demande de rejoindre le site de l'AQDER pour faire l'évaluation de l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 51.

François Fortier propose la levée de l'assemblée, appuyé par Daniel Dubé.

AG 09 -2023

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de proposer la levée de l'assemblée.
Adopté à l'unanimité.**

Tirage des prix

Madame Duguay de Beneva fait le tirage d'un ensemble Fondissimo : Guylaine Gardner gagnante

Madame Emmanuelle Nadeau d'Industrielle Alliance fait le tirage pour 5 produits Ricardo. Les gagnants : Sylvain Richard, Claude Lapointe, Alain Guidon, Yves Larouche et Roger Blanchette.

Michel Gobeil remercie Madame Nancy Briand, Monsieur Jean-Louis René et Monsieur Claude Mayeu pour tout le travail accompli en vue de l'organisation de l'assemblée générale 2023.

Résolutions :

AG 01-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

AG 02-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2022. Adopté à l'unanimité.

AG 03 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter que la firme BCGO demeure la firme de vérificateurs externes pour un mandat de trois ans. Adopté à l'unanimité.

AG 04 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la ratification des cotisations pour l'année 2023-2024 au même coût que l'année précédente. Adopté à l'unanimité.

AG 05-2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 1 intitulé : Définitions. Adopté à l'unanimité.

AG 06 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 2 intitulé : Mandat des administrateurs. Adopté à la majorité à plus des 2/3 des membres présents.

AG 07 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 3 intitulé : Élections et nouvelles fonctions des administrateurs. Adopté à l'unanimité.

AG 08 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ratifier le bloc 4 intitulé : Conseil des présidents. Adopté à l'unanimité.

AG 09 -2023

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de proposer la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Monique Limoges secrétaire

Michel Gobeil président